

Nom légal :

Numéro d'identification du BNED :

Lisez attentivement, signez et soumettez cette page avec votre première soumission de documents requis.

Tous les documents doivent être soumis comme indiqué sur le site web du [BNED](#) avant la date limite de soumission indiqué sur le site [web](#).

Liste de documents

Documents devant être soumis par le demandeur :

- ☐ Le présent formulaire du Processus de certification dûment complété et signé
- ☐ Une pièce d'identité gouvernementale avec photo valide et notariée
- ☐ Une preuve de changement de nom ou de différence de nom, au besoin
- ☐ Une déclaration sous serment originale attestant que vous n'avez pas été titulaire d'un permis d'exercice, au besoin

Documents devant être envoyés directement au BNED par l'organisme responsable de l'octroi de permis:

- ☐ Déclaration de bonne conduite

Documents soumis directement par l'université **après l'obtention du diplôme** pour la certification. Il n'est pas nécessaire de les soumettre avant de se présenter à l'examen :

- ☐ Preuve de l'obtention du diplôme de votre programme de dentisterie générale tel que décrit sur le site [web du BNED](#).

Tous les documents soumis au BNED deviennent la propriété du BNED et ne seront pas retournés. Les documents envoyés directement au BNED par une institution ou un organisme de réglementation professionnelle ne seront pas fournis au demandeur ou à un organisme tiers.

Le BNED se réserve le droit, en tout temps, d'exiger des documents supplémentaires pour vérifier votre admissibilité au Processus de certification du BNED.

Divuligation

Conformément aux Règlements du BNED, vous devez divulguer les renseignements relatifs à la suspension ou à la révocation de votre permis d'exercer la médecine dentaire, émis par un organisme d'autorisation ou de réglementation en médecine dentaire, ou à une probation à la suite d'une décision rendue par une autorité de réglementation professionnelle. Les éléments de la divulgation s'appliquent à tout permis d'exercer la médecine dentaire à titre de dentiste généraliste ou de dentiste spécialisé dans n'importe quel pays.

Si, après avoir terminé vos études dentaires dans un pays quelconque, vous n'avez pas été titulaire d'un permis d'exercice pendant une période de douze (12) mois ou plus, vous devez soumettre une déclaration sous serment originale attestant que vous n'avez pas été titulaire d'un permis d'exercice, y compris la raison.

Cochez les déclarations applicables parmi les suivantes :

- ☐ Je n'ai jamais été autorisé à pratiquer en tant que dentiste généraliste ou spécialiste dentaire dans aucun pays.
- ☐ Mon ou mes permis pour exercer en tant que dentiste généraliste ou spécialiste dentaire, dans quelque pays que ce soit, n'ont jamais été suspendu ou révoqué.
- ☐ Mon ou mes permis pour exercer en tant que dentiste généraliste ou spécialiste dentaire, dans quelque pays que ce soit, ont été suspendu ou révoqué.
- ☐ Mon ou mes permis pour exercer en tant que dentiste généraliste ou spécialiste dentaire, dans quelque pays que ce soit, sont actuellement en probation.

Si vous avez obtenu un permis d'exercice, veuillez inscrire les renseignements s'y rapportant ci-dessous :

Province ou État et pays	Profession	Date de la première inscription (JJ/MM/AAAA)	Fin de l'inscription (JJ/MM/AAAA)	Motif de fin d'inscription

Ces informations peuvent être vérifiées directement auprès de l'organisme de réglementation dentaire.

Consentement

Je confirme avoir reçu, lu et compris les exigences d'inscription.

J'autorise la divulgation au BNED de mes renseignements scolaires provenant de toutes les universités que j'ai fréquentées en vue de participer au Processus de certification du BNED.

J'autorise la divulgation au BNED des informations relatives à mon permis d'exercer de tous les organismes de réglementation auprès desquels j'ai été enregistré, dans le but de participer au processus de certification du BNED.

Signature du demandeur

Date (JJ/MM/AAAA)

Vous devez signer TOUS les documents soumis au BNED exactement comme vous avez signé votre pièce d'identité gouvernementale.